



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-72568>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-72568

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-62634

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental du Gard

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22300001900073

Ville : NIMES

Code postal : 30044

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACHAT DE PRESTATIONS DE TRAITEUR POUR LES BESOINS DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU GARD

Code CPV principal - Descripteur principal : 55520000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accord-cadre avec montant maximum annuel multi-attributaires exécuté par la conclusion de marchés subséquents. La forme du prix est déterminée par marché subséquent. Le Conseil départemental du Gard souhaite faire appel à des prestataires de service de traiteur dans le cadre de réunions et manifestations diverses qu'il organise. Ces prestations concernent la réalisation, livraison et installation éventuelle de cocktails, buffets, plateaux repas... Les réunions et manifestations nécessitant des prestations de traiteur concernent un public varié (élu, public extérieur,...) et les conseillers départementaux jeunes (collégiens). Ces prestations se déroulent sur le territoire gardois, mais sont généralement concentrées sur Nîmes ou ses environs (25 km alentour). Il est expressément indiqué que le repas de la journée de convivialité des agents est exclu de cet accord-cadre

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 24/06/2024 à 16h00, lire 28/06 /2024 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/06/2024